

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

**CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (CAPET)**

**Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés de l'enseignement technique (CAER – CAPET)**

**SECTION ÉCONOMIE ET GESTION**

**OPTION : Communication, organisation et gestion des ressources humaines**

**CONCOURS INTERNES**

**SESSION : 2011**

Rapport de jury présenté par Madame Brigitte LE BRETHON  
Inspectrice générale de l'Éducation nationale

## SOMMAIRE

| CONCOURS CAPET INTERNE ET CAER  | PAGES  |
|---|--------|
| <b>Présentation</b>   |        |
| Composition du jury   | 3      |
| Statistiques  | 4      |
| Observations générales  | 5      |
| <b>Épreuve écrite d'admissibilité : épreuve scientifique et technique</b> |        |
| Observations du jury  | 5      |
| Conseil généraux aux futurs candidats si l'épreuve avait été maintenue    | 6 - 7  |
| <b>Épreuve orale d'admission : Exploitation pédagogique d'un thème</b>    |        |
| Observations du jury  | 8      |
| Un exemple de sujet : sujet n°1   | 9 - 10 |
| Éléments de corrigés  | 11 -12 |
| Conseils aux futurs candidats   | 12     |

## Composition du jury

- Président** - Mme LE BRETHON Brigitte, Inspectrice générale de l'Éducation nationale
- Vice-présidents** - Mme FURLAN Elisabeth, Inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale  
- Mme GAUBERT Jacqueline, Inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale
- Membres**
- M ABAIR Mohammed, professeur agrégé, Académie de CAEN
  - Mme ABSALON Sylvie, professeure certifiée, Académie de NANCY-METZ
  - Mme ACHAT Nathalie, professeure certifiée, Académie de GENOBLE
  - Mme BLATRIX Florence, professeure certifiée, Académie de LYON
  - Mme BOURIANT Frédérique, professeure agrégée, Académie de GRENOBLE
  - Mme BOUVARD Nadège, professeure certifiée, Académie de REIMS
  - Mme BRENNAN Laure, professeure agrégée, Académie de ROUEN
  - Mme COURTES-LAPEYRAT Carine, professeure agrégée, Académie de VERSAILLES
  - M D'ORCHYMONT Olivier, professeur agrégé, Académie de REIMS
  - Mme GRANDMAIRE Fabricia, professeure certifiée, Académie de NANCY-METZ
  - M. JOUASSET Frédéric, professeur agrégée, Académie de CLERMONT-FERRAND
  - Mme LEGENDRE Odile, professeure certifiée, académie de REIMS
  - Mme LESUEUR Nicole, professeure certifiée, académie de GRENOBLE
  - M LUCAS Alban, professeur certifié, Académie de ROUEN
  - M MEHREZ Hassan, professeur agrégé, Académie de LYON
  - M MERAULT Alain, professeur certifié, Académie de ROUEN
  - Mme METTAVANT Nicole, professeure certifiée, Académie de NANCY-METZ
  - Mme THIEYRE Stéphanie, professeure agrégée, Académie de VERSAILLES

## Statistiques générales

|   | CAPET INTERNE | CAER  |
|---|---------------|-------|
| <b>Nombre de postes mis au concours</b> | 3             | 10    |
| Candidats inscrits                      |               |       |
| Candidats présents                      | 298           | 81    |
|   | 98            | 38    |
| <b>Admissibilité</b>                    |               |       |
| Candidats admissibles                   | 7             | 12    |
| Moyenne des présents                    | 5,22          | 5,28  |
| Note supérieure                         | 12,25         | 11,67 |
| <b>Admission</b>                        |               |       |
| Candidats présents                      | 5             | 12    |
| Moyenne des candidats admis             | 12,07         | 10,84 |
| Note supérieure                         | 13,55         | 13,33 |
| Nombre de candidats admis               | 3             | 6     |

### Réglementation

La réglementation du concours est consultable à partir du site web du ministère de l'éducation nationale à l'adresse

<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

Par ailleurs, différentes informations se trouvent sur le portail des sites de « l'économie gestion » en ligne à l'adresse suivante :

<http://ecogest.info>

## **Observations générales**

Pour la session 2011, 3 postes étaient ouverts au concours interne pour l'enseignement public (CAPET) et 10 postes au concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés de l'enseignement technique pour l'enseignement privé (CAER – CAPET).

Le jury regrette l'absence de très bonnes copies : la meilleure note s'élève à 12,25. L'épreuve scientifique et technique, au champ relativement étendu, exige des connaissances théoriques de niveau universitaire qui se révèlent insuffisamment maîtrisées dans les domaines de l'organisation, de la gestion des ressources humaines, de la communication, des technologies de l'information et du management ainsi que du droit et de l'économie. Cette épreuve nécessitait une préparation rigoureuse, systématique, afin de mobiliser ces connaissances dans des situations contextualisées. Des efforts d'abstraction et d'analyse étaient indispensables pour traiter le sujet au niveau d'exigence requis.

### **Épreuve écrite d'admissibilité : épreuve scientifique et technique**

#### ***Observations du jury***

Le sujet proposait aux candidats une réflexion sur l'évolution managériale d'une entreprise spécialisée dans le domaine de la cuisson, des équipements de grandes cuisines et des collectivités. À partir du sujet, le candidat devait appréhender les dimensions managériales et stratégiques d'une organisation. Il s'agissait pour lui de mobiliser, d'organiser les connaissances utiles à la résolution du cas et de mettre en valeur ses qualités d'analyse, de synthèse, de structuration d'une argumentation et d'expression.

La maîtrise des contenus du programme du concours est indispensable pour traiter les différents dossiers.

#### ***Sur l'évolution du système d'information***

Pour réussir ce dossier, il convenait :

- de maîtriser les composantes du système d'information et les évolutions technologiques ;
- de caractériser le travail collaboratif ;
- de présenter le rôle de l'assistant dans une situation donnée ainsi que les composantes de la communication globale ;
- de faire preuve de créativité et de pertinence dans le choix d'une action de communication ;
- de faire preuve de cohérence et de réalisme dans les choix d'outils en matière de recrutement ;
- d'élaborer une procédure d'accueil et d'intégration avec rigueur et formalisme.

#### ***Appréciations sur le fond***

Les meilleures copies ont bien mis en évidence le contexte managérial et ses conséquences sur la gestion des ressources humaines (GRH) et ont présenté des propositions professionnelles et pertinentes.

Cependant, la fragilité des connaissances de la plupart des candidats ne leur a pas permis d'appréhender le contexte pour élaborer des réponses étayées. Cela conduit à une approche trop réductrice des réponses.

### *Appréciations sur la forme*

Les meilleures copies se sont distinguées par la qualité de la présentation, de la syntaxe et du style. Cependant, trop peu de candidats respectent le formalisme exigible dans une épreuve de concours. Le jury déplore une mauvaise lisibilité de certaines copies.

*Lors de la prochaine session du concours, cette épreuve sera remplacée, mais si elle avait été maintenue il aurait fallu donner les conseils suivants aux candidats :*

- Lire attentivement le sujet et les questions posées ;
- Apprendre à identifier les problématiques et à fixer des objectifs de résolution ;
- Donner une dimension professionnelle et réaliste aux solutions proposées ;
- Acquérir de solides connaissances, les actualiser et les présenter rigoureusement ;
- Soigner l'écriture et l'orthographe ;
- Utiliser les annexes de façon pertinente.

### **Sur le droit :**

#### *Les attentes du jury :*

Les candidats devaient s'interroger sur les risques auxquels l'entreprise peut se trouver confrontée ainsi que les moyens de s'en prémunir. Ils devaient développer plus particulièrement la responsabilité du fait des produits défectueux. Enfin, ils devaient présenter les conditions d'utilisation et de contrôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'entreprise.

#### *Appréciations sur le fond :*

Les meilleures copies montrent de solides connaissances universitaires dans la discipline. Cependant, la plupart des copies dénote une absence de connaissance et de raisonnement juridique. Certains candidats n'ont pas traité les questions et des lacunes terminologiques ont conduit d'autres candidats à des confusions (exemple : responsabilité et fondement).

#### *Appréciations sur la forme :*

Il importait de respecter les principes d'élaboration d'une note juridique.

#### *Conseils aux candidats si cette épreuve avait été maintenue :*

- Bien lire le sujet et le travail à faire, identifier les concepts ;
- Acquérir les notions du programme ;
- Actualiser les connaissances jurisprudentielles ;
- Mobiliser les connaissances au service d'une argumentation structurée.

### **Conseils généraux qui auraient été énoncés « aux futurs candidats » sur la base des constats de cette session 2011 et de la forme spécifique de cette épreuve si elle avait été reconduite**

Le champ de l'épreuve est étendu. La présentation à ce concours suppose une préparation planifiée et sérieuse, et implique le respect de quelques recommandations :

#### *Avant l'épreuve :*

- S'informer sur les objectifs et critères d'évaluation de l'épreuve scientifique et technique ;
- Acquérir les notions du programme du concours ;
- Lire attentivement le rapport du jury des sessions précédentes ;

- S'approprier les fondements théoriques et méthodologiques formulés dans le programme en consultant des ouvrages universitaires récents en économie, droit, management et gestion ;
- S'informer sur les pratiques d'entreprise. La connaissance de leur fonctionnement, de leurs ressources et contraintes, permet de mieux fonder une argumentation ;
- Se familiariser avec une grande variété de situations à résoudre afin d'améliorer la structuration de l'argumentation ;
- Consulter les différents sites ressources institutionnels nationaux (CRCOM, CRM...) ;
- Optimiser la gestion du temps en s'entraînant à l'épreuve en temps limité .

*Pendant une telle épreuve :*

- Bien lire le sujet et dégager la ou les problématiques induites par l'énoncé ;
- Prendre le temps de s'interroger sur le sens des questions et des attendus qui en résultent ;
- Gérer utilement son temps en commençant par les dossiers les mieux maîtrisés ;
- Relever dans la documentation les informations utiles ;
- Mobiliser les connaissances adéquates et les organiser ;
- Construire un raisonnement structuré intégrant les faits et les connaissances pour répondre aux questions posées ;
- Relire la copie dans le dernier quart d'heure.

*Indications bibliographiques :*

- Management des organisations ; Plane ; Dunod.
- Les organisations ; ouvrage collectif ; Ed Sciences humaines.
- Communication, état des savoirs ; ouvrage collectif ; Ed Sciences humaines.
- Gestion des ressources humaines ; Cadin, Guérin, Pigeyre ; Dunod.
- Système d'information et management des organisations ; Reix ; Vuibert.

Pour compléter cette préparation et actualiser les connaissances, la lecture régulière de revues et magazines spécialisés est incontournable. Notamment :

- Les cahiers français
- Management
- Capital
- 01 informatique
- Liaisons sociales
- Enjeux les Echos
- L'Usine nouvelle
- Économie et Management
- L'entreprise

## Épreuve d'admission

### Résultats de l'épreuve orale d'admission

19 candidats convoqués

2 candidats absents

| Valeur des notes | <6 | 6≤N<8 | 8≤N<10 | 10≤N<12 | 12≤N<15 | 15≤N |
|------------------|----|-------|--------|---------|---------|------|
| Nombre de notes  | 2  | 6     | 2      | 0       | 3       | 4    |

### Observations du jury

Le jury regrette que certains candidats admissibles ne se présentent pas à l'épreuve d'admission, ce qui pénalise des candidats qui auraient pu être retenus.

La documentation trop importante apportée par certains candidats a pu nuire à la fois à la gestion du temps, à la qualité de leur réflexion personnelle et à leur créativité. Certains candidats ont présenté des fiches pédagogiques préétablies, stéréotypées, voire pré-remplies. Les candidats concernés n'ont pas pu intégrer une démarche pédagogique adaptée au sujet. La contextualisation est attendue par le jury, le candidat doit donc impérativement s'adapter à la situation pédagogique présentée dans le sujet.

Les supports de communication choisis doivent être pertinents et appuyer l'exposé du candidat sans le desservir. D'autre part, les documents projetés méritent d'être soignés, sans fautes d'orthographe et d'expressions.

Le jury rappelle qu'il attend des candidats une présentation et un comportement (verbal et non verbal) adaptés.

Les candidats doivent lire attentivement les consignes et les définitions d'épreuves.



**Sujet n° 1 : visite d'entreprise**

SESSION 2011

**CAPET- CAER**

CONCOURS INTERNE

**Section : ÉCONOMIE ET GESTION**

**Option : Communication, organisation et gestion des ressources humaines**

**EPREUVE ORALE D'ADMISSION**

***EXPLOITATION PEDAGOGIQUE D'UN THÈME***

- Durée de la préparation : 3 heures – Coefficient 2
- Durée de l'épreuve : 1 heure maximum dont exposé : 40 minutes maximum
- Entretien : 20 minutes maximum

**L'épreuve vise à apprécier :**

- l'aptitude du candidat à communiquer oralement ;
- sa capacité à définir des objectifs de formation, à structurer un cours, à organiser une séquence d'activités, à mettre en place des pratiques d'évaluation adaptées ;
- sa connaissance des secteurs d'activité et des métiers, des évolutions technologiques et organisationnelles en relation avec l'option choisie ;
- sa connaissance des programmes de la discipline et son aptitude à adapter son enseignement à leur finalité.

Pendant la mise en loge et sous sa responsabilité, le candidat est libre d'utiliser toute documentation utile (éventuellement numérique).

Il accède à un poste informatique ou il peut utiliser son ordinateur personnel sans accès internet et sans possibilité d'impression.

Chaque salle d'interrogation est équipée d'un vidéo projecteur et d'un tableau.

## SUJET N° 1

### **Contexte**

Vous êtes professeur en terminale STG option Communication et gestion des ressources humaines. Vous avez en charge l'enseignement de spécialité et de l'économie-droit dans une classe composée de 32 élèves. Vous disposez d'une salle équipée d'ordinateurs reliés au réseau interne et à l'internet.

En concertation avec votre collègue qui enseigne dans cette classe le management des organisations, vous avez prévu d'organiser début octobre la visite d'une entreprise. Tous les élèves participent à cette visite et l'aspect administratif de l'organisation est finalisé.

Une entreprise du secteur industriel de 600 salariés, située à proximité de votre établissement, a donné son accord pour accueillir votre classe.

Après une présentation générale de l'entreprise et une rencontre avec le DRH, les élèves visiteront les ateliers de fabrication.

### **Questions :**

- 1) Indiquez comment vous préparez cette visite :
  - avec vos élèves,
  - avec le DRH,
  - avec votre collègue.
  
- 2) Présentez plusieurs pistes d'exploitations pédagogiques de cette visite envisageables dans les disciplines que vous avez en charge.
  
- 3) A la suite de cette réflexion, exploitez l'une de vos pistes en l'insérant dans votre progression pédagogique.

Vous présenterez notamment :

- Vos objectifs de formation.
- Les notions et contenus à construire.
- Les activités proposées aux élèves et les démarches pédagogiques associées.
- Une proposition d'évaluation formative.

## Quelques pistes proposées par le Jury

### 1) Comment préparez-vous cette visite avec vos élèves ?

- Recherche d'informations sur l'entreprise, son marché, ses concurrents, ses produits... : consultation de différents sites web,... ;
- Préparation d'un questionnaire (sur un sujet à préciser) qui pourrait être transmis à l'entreprise quelques jours avant. Les réponses seraient apportées par le chargé de communication lors de la visite. Élaboration du mél de transmission de la demande à la chargée de communication... ;

**Organisation de la classe** : possibilité de diviser le travail entre plusieurs groupes, avec restitution à la classe complète sous une forme orale.

Utilisation d'un espace de travail collaboratif pour déposer les informations recueillies, les travaux des élèves, ....

### 2) Quelques pistes d'exploitations pédagogiques :

#### En CGRH :

- La communication dans les organisations : communication externe organisée
- Le questionnaire
- Utilisation des TIC (PAO – tableur-traitement de texte...)
- Ressources humaines :
  - o Différents types de contrats,
  - o Aménagement du temps de travail,
  - o Evolution de carrière,
  - o Conditions de travail,
  - o Rémunération,
  - o Aménagement du temps de travail (horaires fixes, variables).

#### En DROIT :

- Les structures juridiques,
- Comment le droit encadre-t-il la relation de travail dans l'entreprise (CDD-CDI-CT),
- Les droits de propriété industrielle : brevet, marque...

#### En MANAGEMENT :

- Notion de développement durable.

#### En ECONOMIE :

- Avantage concurrentiel,
- Eco-conception,
- Sous-traitance

### **3) A la suite de cette réflexion, exploitez l'une de vos pistes en l'insérant dans votre progression pédagogique**

En fonction du choix du candidat, on vérifiera sa capacité :

- à formuler ses objectifs de formation,
- à organiser sa classe,
- à élaborer une progression,
- à prendre en compte les transversalités envisageables,
- à proposer des pistes d'évaluation cohérente.

#### **Attendus**

Montrer en quoi la visite d'une entreprise présente une valeur ajoutée par rapport à un enseignement en classe (travailler sur les représentations des élèves, ancrer les notions dans un contexte réel, ...)

Présenter précisément l'exploitation pédagogique de la visite : activités adaptées en amont et en aval (présentation concrète) ;

Répondre intégralement au sujet en traitant toutes les questions ;

Réinvestir l'expérience acquise au cours de la visite en classe ;

Bonne gestion du temps ;

Utilisation des TICE pour réaliser les supports ;

Préciser la transversalité : disciplines concernées, niveaux, travail en équipe, coanimation possible;

Préciser la réactivation des notions acquises par les élèves (pré-requis) ;

Justifier les choix pédagogiques présentés ;

S'approprier les programmes et démontrer l'acquisition des compétences professionnelles de l'enseignant.

#### **Conseils aux futurs candidats**

Les meilleures prestations sont celles qui ont répondu aux attendus, à travers des exposés structurés, dynamiques et créatifs.

En effet, certains candidats n'ont pas :

- contextualisé,
- argumenté et justifié leurs choix,
- communiqué clairement,
- traité toutes les questions.

Certains candidats ont fait preuve de familiarité et n'ont pas adopté un comportement professionnel.